

Bien entendu, dans le cadre d'une étude globale visant à retracer les évolutions d'un mode de construction, la dendrochronologie doit légitimement apporter sa précieuse contribution. Espérons que le potentiel d'étude liégeois pourra bénéficier, sans complications à outrance, de cette aide indispensable.

**Liège/ Liège : l'Hôtel Baar-Lecharlier, un précieux répertoire de l'architecture civile à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes**

Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD

« Baar-Lecharlier » est le nom d'un ensemble d'immeubles inscrits entre la place Saint-Denis et la place Saint-Étienne à Liège (parc. cad. : Liège, 1<sup>re</sup> Div., Sect. A, 4<sup>e</sup> feuille, n° 166<sup>g</sup> ; coord. Lambert : 235260 est/148769 nord). Un projet de réhabilitation et de mise en valeur des élévations extérieures est en cours. Les façades, les toitures et la charpente étant classées, une procédure de certificat de patrimoine a été ouverte. C'est dans ce cadre qu'a été menée une étude archéologique, conduite à l'initiative du service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1) et achevée fin 2011 par le dépôt du rapport.

### Problématiques

L'édifice et plusieurs de ses annexes, formant autrefois une seule demeure canoniale rattachée à la collégiale Saint-Denis, sont généralement attribués à la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Le volume principal, réputé pour son ampleur et ses qualités architecturales, fut souvent considéré comme relativement homogène et représentatif de son époque.

Néanmoins, la variété des élévations et des baies qui les ajourent pose question. En effet, sur les façades du volume principal, on observe bon nombre d'éléments appartenant à des styles distincts qu'il serait improbable de voir cohabiter dans un même projet : ainsi, la relation entre la colonnade de la façade orientale et les fenêtres en tuffeau, attribuées à la Renaissance dite italianisante qui les surmontent, interpelle. Bien que la présence d'une galerie soit courante et même prisée dans l'architecture civile de la Renaissance, les proportions de celle-ci et la présence de chapiteaux à feuilles de plantain relèvent davantage de la tradition gothique. De plus, l'implantation de la colonnade semble discordante, au regard de l'ouvrage auquel elle est censée appartenir.

Une autre colonnade de composition analogue, occidentale celle-là, pose également question car, outre son déploiement sur une large part de la façade du volume principal, elle s'en départit dans une extension sud-ouest sans pour autant en atteindre les murs de façade : ce qui semble réfuter leur synchronie.

Ajoutons au rang des interrogations la présence d'un réseau voûté localisé sous le volume principal se distinguant de la limite septentrionale du bâtiment attribué au 16<sup>e</sup> siècle et la présence, au sein de ce dernier, de refends qui semblent diachrones et contraignants à chaque niveau.

### Résultats de l'étude archéologique

Au terme de nos recherches, plusieurs phases marquantes de l'histoire de l'édifice peuvent être épinglées. Dans cet article, nous nous concentrerons sur les vestiges établis au 16<sup>e</sup> siècle ainsi que ceux qui les précèdent. Nous avons, en effet, pu établir qu'il ne s'agit pas d'une construction *ex nihilo* mais bien du fruit de l'appropriation de structures préexistantes.

Dès l'entame des investigations, les vestiges d'une troisième colonnade ont été mis en évidence au rez-de-chaussée de la façade méridionale du bâtiment principal. Il s'agit de deux colonnes ou pilastres en calcaire de Meuse arasés et des négatifs des arcs associés, visibles sur le parement intérieur de la façade. L'antériorité au projet de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle peut être avancée compte tenu du fait que ces supports furent arasés lors de la création de la façade sud dont l'épaisseur est définie au plus tard au 16<sup>e</sup> siècle. De surcroît, la morphologie de ces vestiges et leurs techniques de taille médiévale, mais aussi et surtout leur situation, permettent de proposer leur appartenance à l'ancien ou à l'un des anciens cloîtres de Saint-Denis.

La colonnade animant la façade orientale au rez-de-chaussée serait également antérieure au projet orchestré durant la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle. En effet, l'analyse métrologique révèle l'emploi du pied liégeois de 28,4 cm, utilisé jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Sa morphologie et les techniques de tailles seraient également médiévales. Enfin, sa localisation, limitée à une portion de la façade qui fait écho à un double réseau voûté superposé, identifié à son contact, plaide à nouveau en faveur de son antériorité.

Ce réseau voûté était constitué de deux niveaux superposés de voûtes quadripartites en briques, reposant sur des piliers en calcaire de Meuse. Au sous-sol, l'ensemble comporte quatre travées dans le sens nord/sud et trois dans l'autre direction. Les négatifs des arcs et des piliers engagés permettent de conclure à une répartition identique au rez-de-chaussée. Les limites est, sud et ouest se calquent sur l'emprise